

(12) BREVET D'INVENTION

- (11) N° de publication : **MA 46517 B1** (51) Cl. internationale : **B60N 2/30; B60N 2/68; B60N 2/36**
- (43) Date de publication : **30.09.2021**

-
- (21) N° Dépôt : **46517**
- (22) Date de Dépôt : **04.10.2017**
- (30) Données de Priorité : **14.10.2016 FR 1659959**
- (86) Données relatives à la demande internationale selon le PCT: **PCT/FR2017/052725 04.10.2017**
- (71) Demandeur(s) : **PSA Automobiles SA, 2-10 boulevard de l'Europe 78300 Poissy (FR)**
- (72) Inventeur(s) : **COTTA, Gerald ; REMION, Cyril**
- (74) Mandataire : **SABA & CO., TMP**
- (86) N° de dépôt auprès de l'organisme de validation: 17787507.7**
-
- (54) Titre : **GOUSSET MULTI POSITIONS POUR ARTICULATION DE SIEGE DE VEHICULE**
- (57) Abrégé : Gousset (1) d'articulation comprenant au moins une aile (2, 3), propre à être solidarisée sur les coudes formant les angles inférieurs d'une structure tubulaire (21) de dossier (19, 20) de siège de véhicule, où au moins une aile (2,3) du gousset (1) comporte une série d'ouvertures (60), une des ouvertures (60) étant sélectionnée pour recevoir un axe de pivotement (56), afin de créer un plancher plat (52a, 52b), lorsque le dossier du siège (53a, 53b) est rabattu dans une position horizontale.

Revendications

- 1.** Gousset (1) d'articulation comprenant au moins deux ailes (2, 3), propres à être solidarisées sur les coudes formant les angles inférieurs d'une structure tubulaire (21) de dossier (19, 20) de siège de véhicule, au moins deux des ailes (2,3) du gousset (1) comportant chacune une série d'ouvertures (60), une des ouvertures (60) étant sélectionnable pour recevoir un axe de pivotement (56), afin de créer un plancher plat (52a, 52b), lorsque le dossier du siège (53a, 53b) est rabattu dans une position horizontale, caractérisé en ce que les ouvertures (60) des ailes (2, 3) sont oblongues, et en ce que le gousset comporte un axe (4) de symétrie médian passant par l'intersection des bords extérieurs (5, 6) des ailes (2, 3) formant un angle droit.
- 2.** Gousset (1) selon la revendication 1, caractérisé en ce que les ouvertures (60) sont réalisées dans la zone de l'aile (2, 3) possédant des cotés parallèles.
- 3.** Gousset (1) selon l'une quelconque des revendications 1 à 2, caractérisé en ce que la série d'ouvertures (60) est alignée sur une ligne commune d'une aile (2, 3).
- 4.** Gousset (1) selon l'une quelconque des revendications 1 à 3, caractérisée en ce que l'aile (2, 3) comporte au moins une série de deux ouvertures (60).
- 5.** Dossier de siège (53a, 54b) de véhicule, caractérisé en ce qu'il comporte au moins deux goussets (1), selon les revendications 1 à 4.